

Projet d'établissement du Multi-Accueil



« Les Pieds dans l'herbe »

51, chemin du Marrin

38490 Chimilin

Creche.chimilin@valsdudauphine.fr/04.76.37.20.92



LA PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	4
LE PROJET SOCIAL	7
I) Le gestionnaire	9
II) L'offre petite enfance du territoire.....	9
1) Au sein de la Communauté de communes.....	9
2) Hors communauté de communes.....	10
III) Caractéristiques démographiques de la population	10
IV) Caractéristiques géographiques du territoire.....	12
V) Le partenariat	13
VI) Le développement durable.....	14
LE PROJET D'ACCUEIL.....	15
I) Les prestations d'accueil.....	15
II) L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique.....	16
III) Les compétences professionnelles et la professionnalisation de l'équipe.....	17
LE PROJET EDUCATIF.....	19
I) Les valeurs.....	20
II) Les objectifs.....	21
1) Auprès des enfants accueillis.....	21
2) Auprès des familles.....	22
3) Auprès de l'équipe.....	22
LE PROJET PEDAGOGIQUE.....	23
I) L'accueil de l'enfant et de sa famille.....	24
1) L'adaptation.....	24
2) Les échanges avec la famille, la place des parents, le soutien à la parentalité.....	25
3) Une communication bienveillante.....	27
II) Répondre aux besoins des parents.....	30
1) Le sommeil.....	30
2) Le repas.....	32
3) Les échanges et l'acquisition de la propreté.....	33
III) Eveil à la vie.....	35
1) L'autonomie.....	35
2) Le jeu.....	39
3) La socialisation.....	41
4) Les activités d'éveil.....	41
5) Projet écocitoyenneté.....	42
IV) Le travail d'équipe.....	43
1) Les réunions mensuelles.....	43
2) Les briefings.....	43
3) L'analyse de la pratique.....	43
4) Formation et journée pédagogique.....	43

5) L'accueil de stagiaires.....	44
6) La mutualisation avec la crèche "Les P'tits Loups".....	44
V) Les annexes.....	46

LA PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT



Identité de la structure

La structure multi accueil « Les Pieds dans l'Herbe » est un établissement intercommunal d'accueil du jeune enfant ayant pour objectif d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans en fonction du besoin des familles. Selon le code de la santé publique : « Les établissements et les services d'accueil non permanent veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale ».

La structure a ouvert ses portes en septembre 2009 à l'issue d'un projet initié depuis plusieurs années entre la Communauté de communes « Les Vallons du Guiers » et de trois entreprises privées du territoire (Mafelec, Bourgeat, Impex).

D'un point de vue technique, le bâtiment a bénéficié lors de sa construction de la démarche HQE-Enr (haute qualité environnementale) visant à préserver les ressources naturelles et à répondre aux exigences de confort, qualité de vie et santé. Sa superficie est d'environ 750 m² auquel s'ajoute un grand espace extérieur.

Les enfants sont accueillis dans 3 unités différentes, en fonction de leur âge. Chaque unité d'accueil dispose d'une salle d'activité, d'une salle de change, de deux dortoirs et d'un accès à l'espace extérieur. Dans l'unité d'accueil des plus petits s'ajoute une biberonnerie. Deux salles sont communes : l'atrium au centre de la crèche et la salle de repas. Il y a aussi une salle réservée aux temps d'accueil collectif du RPE (relais petite enfance).

La crèche dispose également d'une cuisine qui permet l'élaboration au quotidien des repas et des goûters.

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes « Les Vals du Dauphiné », a repris la gestion de la structure. Celle-ci se situe sur la commune de Chimilin au 51, chemin du Marrin à proximité de la sortie d'autoroute de l'A43 entre Lyon et Chambéry.

Le financement de la structure est assuré par le gestionnaire, la CAF, la MSA, les entreprises partenaires et les participations des familles.

Le partenariat avec la CAF fonctionne sur le mode PSU ; c'est-à-dire avec un versement direct au gestionnaire de la Prestation de service unique en fonction de l'activité de la structure (taux d'occupation, nombre d'heures facturées). Les familles ne bénéficient donc pas de versement de la PAJE dans ce mode de fonctionnement.

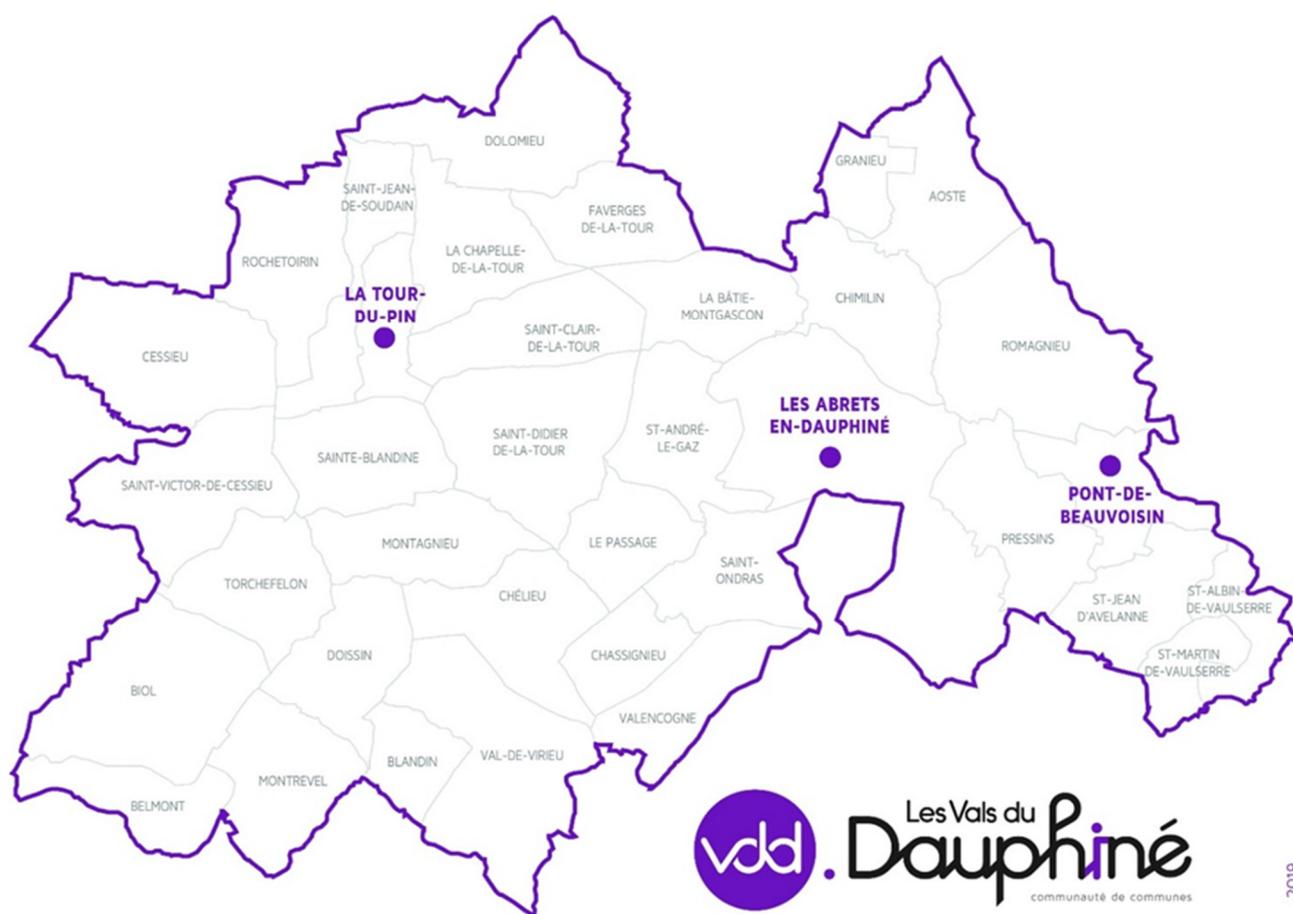
Par ailleurs, une Convention Territoriale Globale (CTG) est également signée avec la Caisse d'Allocation Familiale. Elle permet d'obtenir un autre financement nommé « bonus territoire ».

La structure a un agrément de 45 places, en accueil régulier ou occasionnel. Dans certaines situations, un accueil d'urgence peut se mettre en place. Les places sont attribuées

prioritairement aux enfants dont les parents résident sur le territoire Les Vals du Dauphiné selon les critères fixés dans le règlement de fonctionnement.

Le partenariat avec 3 entreprises du territoire (Impex, Mafelec, Bourgeat) permet de réserver 5 des 45 places aux enfants des employés de ces entreprises.

LE PROJET SOCIAL



vdd Les Vals du
Dauphiné
communauté de communes

2019

I) Le gestionnaire

Le multi accueil « Les Pieds dans l'Herbe » est géré par la Communauté de communes « Les Vals du Dauphiné ».

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné regroupe 36 communes sur un territoire de 345 km² et plus de 64 000 habitants. Son siège est situé à La Tour du Pin et les deux points d'accueils du public sont situées à La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin.

Les Vals du Dauphiné se veulent une communauté :

- au service de ses usagers ;
- au service de ses communes ;
- moderne et innovante.

II) L'offre petite enfance du territoire

1) Au sein de la Communauté de communes :

Le service petite enfance de la collectivité fait partie de la Direction « Vie Locale » qui regroupe l'ensemble des services à la population : petite enfance, enfance, jeunesse et prévention, musique à l'école, réseau des médiathèques, centres nautiques et CISPD.

Ses objectifs sont :

- Assurer l'équilibre et le maillage de l'offre du service du territoire ;
- Assurer une socialisation aux plus jeunes, travailler sur la citoyenneté et l'égalité des chances ;
- Accompagner les familles en travaillant sur la parentalité, l'insertion et l'emploi.

Il est composé de :

- 1 relais petite enfance (RPE) réparti sur 4 secteurs : La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, St Victor de Cessieu, Les Abrets-Val de Virieu ;
- 2 établissements d'accueil du jeune enfant : « Les P'tits loups des Vallons » situé à La Tour du Pin d'une capacité de 40 places d'accueil et « Les Pieds dans l'herbe ».

La collectivité subventionne également :

- Une crèche associative « les mini- pouces » située à La Tour du Pin, d'une capacité de 20 places ;

- Un multi accueil de 18 places, « l'arche des ouistitis » géré par l'ADMR sur la commune de la Bâtie Divisin.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, le service enfance de la collectivité propose un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les 7 centres de loisirs qu'il gère directement : Aoste, Cessieu, Dolomieu, La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Rochetoirin et Torchefelon. Cinq autres centres de loisirs associatifs sont implantés sur le territoire et subventionnés par Les Vals Du Dauphiné : Les Abrets en Dauphiné, Saint Didier de La Tour, Saint Clair de la Tour, St André le Gaz, Val de Virieu.

2) Hors communauté de communes :

En plus des structures gérées ou financées par la Communauté de communes, il existe sur le territoire d'autres offres en termes de mode de garde pour les familles :

- L'accueil individuel : 390 assistantes maternelles agréées pour un total de 1 564 places (données diagnostic petite enfance cabinet Politeia). Il existe 5 MAM sur les communes de Rochetoirin, Montagnieu, St Jean d'Avelanne, Chélieu, Cessieu.
- L'accueil collectif : 5 micro-crèches sur le territoire : 2 à Pont de Beauvoisin, 2 à La Tour du Pin et 1 à Aoste, soit au total 50 places (données 2021, PMI).

L'ensemble de l'offre en accueil collectif représente au total sur le territoire des Vals du Dauphiné 173 places.

L'offre totale cumulée est donc de 1 737 places d'accueil dont 90% en accueil individuel.

III) Caractéristiques démographiques de la population :

La population totale en 2020 (données Insee) sur le territoire des Vals du Dauphiné est de 63 679 habitants. Dans cet ensemble, on dénombre 18 411 familles avec les caractéristiques suivantes :

- 47.1% n'ont pas d'enfant
- 20.7% ont un enfant
- 22.2% ont deux enfants
- 7.6% ont 3 enfants ou plus
- 2.4 % ont 4 enfants ou plus.
- 12.8% sont monoparentales dont 80% sont composées d'une femme seule avec enfant

Une majorité des habitants du territoire vit donc en famille et plus de la moitié de ces familles ont des enfants.

69.2 % des 15-64 ans sont actifs avec un emploi. Le taux de chômage est de 10.4%.

Le taux de pauvreté s'élève à 10.4%, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 14.6%.

Presque 80% des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence. 84.5% des actifs utilisent un véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.

En 2020, le nombre de naissances sur le territoire des Vals du Dauphiné s'élève à 605 (données Insee).

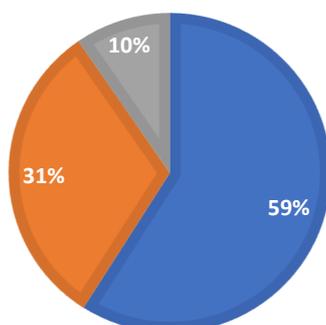
Le nombre d'enfants de 0 à 3 ans s'élève à 1846 (données CAF 2020).

Selon les données CAF 2020, il y a sur le territoire des Vals du Dauphiné parmi les allocataires, 1722 familles avec enfant de moins de 3 ans (ce qui représente au total 1846 enfants) dont 1016 ont un emploi (59%), et 529 (30%) ont des revenus bas ou fragiles.

FAMILLE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE TERRITOIRE DES VDD

(CALCULE A PARTIR DES DONNEES CAF 2020)

- activité professionnelle des 2 parents ou du parent seul
- activité professionnelle d'un seul des 2 parents
- inactivité ou chômage des 2 parents ou du parent seul



Ces chiffres sont représentatifs de la moyenne départementale car quasi identique à celle-ci.

Cependant, les caractéristiques du public accueilli dans notre structure ne reflètent pas les chiffres du territoire.

En effet, le public accueilli dans notre structure présente les caractéristiques suivantes (statistiques 2017/2020 issues du logiciel de gestion de la structure) :

- **Couples :** une majorité vivent en couple, seulement 4.5 % de familles monoparentales.
- **Activité professionnelle :** 79% des enfants accueillis ont les 2 parents qui travaillent (ou le parent seul) hors du domicile. Ceux-ci ont en général un besoin d'accueil régulier à hauteur de 4 à 5 jours par semaine.
- **L'inactivité complète de la famille ou du parent seul ne représente que 1.1 % du public accueilli.**
- **19% ont un tarif horaire inférieur à 1 euro/heure.**

IV) Caractéristiques géographiques du territoire :

Le territoire Les Vals du Dauphiné est à prédominance rurale. Le SCOT Nord Isère dans le cadre de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable a retenu une armature urbaine composée de villes centres et communes périurbaines, de villes relais, de bourg relais et de villages. Chaque maillon participe à la structuration d'un bassin de vie à l'échelle duquel s'organise le développement des équipements commerciaux, culturels, éducatifs, sanitaires et des équipements de proximité.

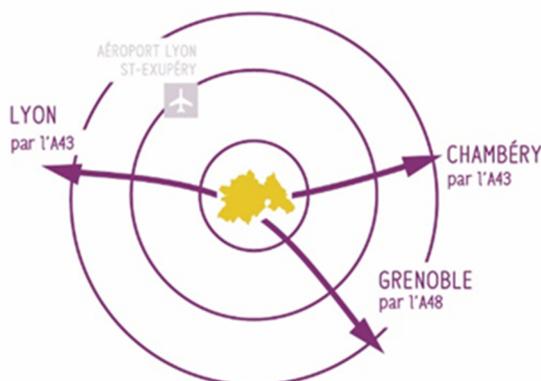
La structure est située à Chimilin, village de 1 473 habitants. Il dispose de deux écoles, une privée et une publique, d'une bibliothèque, d'un parc et de plusieurs commerces (boulangerie, coiffeur, bar-restaurant, presse). Les communes proches sont pour la majorité des petites communes rurales.

Les villes les plus proches sont Pont De Beauvoisin et La Tour du Pin, villes centres de notre collectivité.

Les familles accueillies sont issues d'une quinzaine de communes des Vals du Dauphiné. Au vu du peu de transports en commun existant, il est donc nécessaire à la majorité des familles de disposer d'un moyen de locomotion pour se rendre dans notre structure.

Un des points d'intérêt de la situation de notre structure est la proximité avec la sortie de l'autoroute A43 qui permet de rejoindre rapidement les métropoles les plus proches (Lyon, Grenoble et Chambéry).

Le public accueilli provient majoritairement d'une douzaine de communes du territoire des Vals du Dauphiné : Chimilin, Aoste, les Abrets en Dauphiné, La Bâtie Montgascon, Pont de Beauvoisin, Romagnieu, Granieu, Pressins, St André le Gaz, Dolomieu, St Ondras, St Jean d'Avelanne.



V) Le partenariat :

Différents partenariats existent entre notre structure et différents organismes ou acteurs de la petite enfance.

- La **caisse d'allocations familiale (CAF)** finance notre structure par le versement de la prestation de Service Unique (PSU) et par une convention renouvelable d'objectifs signée pour une durée de 4 ans, renouvelable appelée Contrat enfance jeunesse (CEJ). Celle-ci peut également nous verser des subventions pour soutenir des projets ou pour favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap.
- La **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** par le versement de la PSU pour les familles qui relèvent de son régime.
- Le **conseil départemental**, en plus de nous délivrer l'agrément d'ouverture et de s'assurer que les conditions d'accueil réglementaires restent toujours garanties, peut également soutenir financièrement notre structure par le versement de subventions.
- **3 entreprises du territoire** : Impex, Mafelec, Bourgeat, financent un nombre de places, défini par convention qui sont réservées aux enfants des salariés de ces entreprises.
- **Le Relais Petite Enfance** : ce partenariat se noue autour de projets travaillés en commun, le RPE partageant les locaux de notre structure, et se concrétisant par : des ateliers communs pour les enfants accueillis par ces deux services, une mutualisation des moyens, une organisation en commun de conférences en direction des familles, un accompagnement des parents dans la recherche d'un mode de garde.
- **Les autres services de notre collectivité** : ludothèque, médiathèque par le prêt de jeux ou livres...
- **L'éducation nationale** : des projets autour du livre, du langage, de la musique sont initiés avec la conseillère pédagogique, le relais petite enfance et l'école maternelle de la commune afin de créer des passerelles entre l'école, les assistantes maternelles et la crèche.
- **Les acteurs petite enfance du territoire** :
 - **un réseau de directrices de crèches** du territoire élargi est en place. Des réunions ont lieu 5 à 6 fois par an pour échanger et améliorer les pratiques.
 - **LAEP (Lieu accueil parents enfants)** : l'association Grain d'aile sur Pont de Beauvoisin, La Tour du Pin, Les Abrets en Dauphiné, organise des temps échanges et jeux pour les enfants et les parents.
 - **Le CAMSP (centre d'action médico-social précoce)** le plus prêt est situé à Chambéry. Nous sommes régulièrement en lien avec l'équipe de CAMSP pour accompagner des enfants en situation de handicap.

VI) Le développement durable

Notre collectivité s'est engagée dans un projet de développement durable labellisé « Territoire engagé Transition Energétique », qui regroupe l'ensemble des démarches, actions, documents de planification et partenariats en faveur du développement durable.

L'ensemble de l'équipe de notre structure est également fortement impliqué dans cette thématique ; la valeur écocitoyenneté est d'ailleurs l'une des quatre valeurs de notre projet éducatif. L'objectif est d'initier un réel changement dans nos pratiques afin de limiter notre impact environnemental mais aussi de transmettre aux enfants et aux familles cette préoccupation écoresponsable et les bonnes pratiques en découlant.

Les différentes actions mises en place sont détaillées dans le projet pédagogique.

LE PROJET D'ACCUEIL

I) Les prestations d'accueil

Notre structure accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans, de préférence non scolarisés, dont l'un des parents habite sur le territoire Les Vals du Dauphiné ou travaille dans l'une des trois entreprises partenaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est fermée 3 semaines en période estivale au mois d'août, 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains ponts, notamment celui de l'Ascension.

La structure est également fermée un jour sur les vacances scolaires d'automne en raison d'une journée pédagogique.

Cinq fois dans l'année la structure ferme ses portes à 17h30 au lieu de 18h30 en raison des séances d'analyse de la pratique dont bénéficie l'équipe pédagogique.

Les familles sont informées le plus tôt possible par voie d'affichage et par courriel des dates de fermeture.

Différents types d'accueil sont proposés :

- **L'accueil régulier** : les besoins sont dans ce cas-là connus à l'avance et récurrents. Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Ce contrat est établi pour une durée d'un an (de septembre à août de l'année suivante) en fonction des horaires préalablement définis par la famille.
- **L'accueil occasionnel** : les besoins sont connus d'avance mais ponctuels et non récurrents. Un contrat d'accueil est établi entre la structure et la famille mais sans horaire établi. Les réservations se font en fonction des besoins de la famille et des disponibilités de la structure.
- **L'accueil d'urgence** : il répond à un besoin imprévisible d'une famille : événement familial imprévu (maladie, hospitalisation d'un parent, séparation brutale.), une reprise d'activité professionnelle impromptue, une impossibilité d'accueil auprès du mode de garde habituel (arrêt maladie d'une assistante maternelle ou fermeture d'une autre structure de garde). Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.

II) l'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique

Nous accueillons régulièrement des enfants en situation de handicap, le plus souvent sur les conseils du CAMPS (centre d'action médico-social précoce). Nous pouvons, grâce à une aide financière de la CAF et de la Communauté de communes, avoir une personne supplémentaire dans l'équipe sur les temps d'accueil des enfants concernés. Cela, afin de pouvoir accompagner ces enfants dans de bonnes conditions, en répondant à leurs besoins spécifiques, tout en gardant une qualité d'accueil pour le reste du groupe.

Nos objectifs :

- Permettre à l'enfant d'être un enfant avant tout :

En effet, les enfants en situation de handicap sont souvent pris en charge dans différents établissements médico-sociaux (Camps, IME...) et rencontrent différents professionnels (psychomotricien, orthophoniste...) chaque semaine avec un planning parfois chargé.

Notre objectif est de l'accueillir comme tous les autres enfants en lui permettant d'être auprès d'autres enfants, d'être libre de choisir ses jeux, ses mouvements. Nous cherchons simplement à répondre à ses besoins comme pour tout autre enfant accueilli afin d'assurer son bien-être, sa sécurité et son épanouissement. La prise en charge du handicap ne fait pas partie de nos objectifs, celle-ci étant mise en place par tous les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant.

- Permettre aux familles d'être considérées comme parents et d'être accueilli dans un milieu ordinaire :

Accueillir l'enfant porteur de handicap dans notre structure permet également aux parents de souffler, de prendre du temps pour eux, de travailler, d'appréhender la séparation avec l'enfant comme pour tout autre parent.

- Pour les autres enfants accueillis et leur famille :

L'accueil d'enfants porteur de handicap incite les autres enfants et les familles à faire preuve de tolérance, à accepter les différences, valeurs qui sont au cœur de notre projet.

L'équipe, avec l'aide des familles, réfléchit néanmoins à la mise en place de ces accueils, notamment sur le choix de l'unité de vie qui correspond le mieux aux compétences et besoins de l'enfant (développement psychomoteur, cognitif, social...) et également sur l'accompagnement de l'enfant, les jeux et activités proposés et le matériel parfois nécessaire à la bonne prise en compte des besoins de l'enfant. Une personne référente assure le suivi de

l'enfant et établi régulièrement des liens et des synthèses avec les autres structures prenant en charge l'enfant.

Nous souhaitons également échanger régulièrement avec les familles et les établissements qui accompagnent l'enfant pour améliorer la prise en charge globale de l'enfant.

Un projet d'accueil individualisé pourra être signé entre le médecin traitant de l'enfant, les parents et la structure afin de pouvoir délivrer les soins nécessaires spécifiques à l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique, ou afin que les parents puissent fournir les aliments spécifiques en cas d'allergie alimentaire.

III) les compétences professionnelles et la professionnalisation de l'équipe :

Une équipe pluridisciplinaire est présente au quotidien afin d'assurer un accueil de qualité aux enfants et aux familles, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de soutenir les parents dans leur rôle parental. L'équipe pédagogique dont chaque membre est titulaire d'un diplôme en petite enfance est composée de :

- Une infirmière puéricultrice, Directrice de la structure ;
- D'auxiliaires de puériculture ;
- D'animateurs petite enfance ;
- D'une éducatrice de jeunes enfants.

A cette équipe pédagogique s'ajoute une équipe technique en charge de l'entretien des locaux et du linge et d'une cuisinière en charge de la confection des repas et goûters pour les enfants accueillis.

Un médecin rattaché à la structure intervient ponctuellement en fonction des besoins.

Des intervenants extérieurs professionnels peuvent être recrutés pour proposer de nouvelles activités aux enfants ou pour proposer une conférence à destination des familles.

La professionnalisation constante de l'équipe est une priorité.

Aussi, dans ce but, l'équipe pédagogique bénéficie de séances d'analyse de la pratique (5 séances annuelle, soit 10 h) animées par un psychologue intervenant extérieur.

Les professionnels peuvent bénéficier de formations individuelles pour développer ou renforcer leurs compétences. Les demandes de formation individuelles sont faites lors de l'entretien annuel d'évaluation soit par choix de l'agent soit sur demande du supérieur hiérarchique. L'objectif est que chaque agent puisse bénéficier d'une formation tous les deux ans.

Des réunions mensuelles sont organisées ainsi qu'une journée de formation annuelle collective, appelée journée pédagogique, afin de maintenir la cohérence, la réflexion et la dynamique d'équipe et afin d'initier de nouveaux projets.

Des stagiaires en formation aux métiers de la petite enfance sont régulièrement accueillis.

LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif exprime en préambule les valeurs, les orientations puis les objectifs et moyens éducatifs que les professionnels de l'établissement souhaitent promouvoir à travers l'accueil, les relations avec les parents et les activités avec les enfants. Celui-ci permet de donner du sens aux actions.

Il est la référence pour toute personne fréquentant le multi accueil.

I) Les valeurs

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale aux enfants et aux familles et de s'appuyer sur une cohérence pédagogique, des valeurs éducatives ont été réfléchies et définies en équipe. Celles-ci sont celles que nous souhaitons promouvoir et qui vont donner du sens à nos actions.

● **Le respect :**

« Le respect est une valeur qui permet à l'homme de pouvoir reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités d'autrui et de ses droits. »

- La tolérance et le non-jugement ;
- Respect de l'autre, de son individualité, de la différence, des croyances ;
- Le respect du besoin de l'enfant, de son rythme de vie et de développement ;
- La considération, la valeur de l'autre ;
- Le respect du matériel, des locaux, des règles ;
- L'ouverture d'esprit.

● **La bienveillance :**

« La bienveillance consiste, résume Catherine Gueguen, « à porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien, et en y veillant ».

- L'attention, la pleine présence ;
- La non-violence ;
- La communication positive, l'encouragement, l'accompagnement ;
- L'indulgence ;
- L'écoute, l'observation, l'empathie ;
- La communication gestuelle, la posture ;
- La sécurité affective et physique.

● **La convivialité et le partage :**

« Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent. »

- L'accueil ;
- La disponibilité, la solidarité ;
- La joie, le caractère chaleureux, la « positive attitude » ;
- Les échanges, la confiance ;
- L'accompagnement parental.

- **L'écocitoyenneté :**

« Comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement. »

- Le respect de l'environnement ;
- La sensibilisation, l'éducation ;
- Les sorties, la nature.

II) Les objectifs

1) Auprès des enfants accueillis :

- **Respecter la personne de l'enfant :** l'individualisation de l'accueil de chaque enfant est une priorité. Cela passe par le respect du rythme propre de chaque enfant et par la réponse aux besoins de chacun. Respect du rythme de vie : sommeil, repas, soins, jeux mais aussi respect du rythme de développement : motricité libre, observation et respect des grandes acquisitions de l'enfant (de la position assise, de la marche, de la propreté, le langage...) et respect de la différence. L'accueil des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chroniques fait également partie de nos priorités.
- **Assurer la sécurité, la santé et l'épanouissement :** l'équipe accueille chaque jour dans une ambiance conviviale, chaleureuse les enfants dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité. La cohérence pédagogique, la fiabilité des repères permettent de développer chez l'enfant la notion de sécurité affective nécessaire à son plein épanouissement.
- **Favoriser la découverte, l'autonomie et l'éveil de l'enfant :** l'équipe accompagne l'enfant dans la découverte, assure auprès de lui une présence rassurante lui permettant d'explorer et d'expérimenter l'environnement. L'aménagement de l'espace est réfléchi afin de proposer un environnement favorisant l'exploration. Le jeu libre a une grande importance car il permet à l'enfant de développer son imagination et son autonomie. Des activités d'éveil sont également proposées au quotidien dans l'objectif d'accompagner l'enfant dans son développement moteur et cognitif. Ces activités sont variées, parfois organisées avec des intervenants extérieurs et jamais imposées aux enfants.
- **Favoriser la socialisation de l'enfant :** le travail effectué par l'équipe et les familles au cours de l'adaptation et dans l'accueil au quotidien, vise à mettre l'enfant en confiance pour lui permettre d'évoluer en collectivité en toute sécurité. Ainsi des temps forts collectifs permettent à l'enfant de s'intégrer au groupe et d'intégrer des règles de vie en collectivité, de trouver sa place et de forger sa personnalité. Pour favoriser des rencontres petits/grands et

entre les fratries et privilégier la libre circulation, les 3 sections sont totalement ouvertes sur les temps d'accueil du matin et du soir.

- **Utiliser une communication bienveillante et adaptée au tout petit** : l'équipe utilise la communication gestuelle associée à la parole. Cela permet de prendre une posture bienveillante, de verbaliser les émotions des enfants et d'individualiser davantage la relation à l'enfant. Dans un second temps cette approche donne un outil supplémentaire à l'enfant pour exprimer ses besoins et ses émotions.

2) Auprès des familles :

- **Répondre à un besoin en mode de garde** : réponse au plus près des besoins des parents au niveau du contrat d'accueil. L'accueil des familles dont l'un ou les deux parents est en recherche d'emploi permet de les accompagner dans leur parcours d'insertion et favoriser leur retour à l'emploi.
- **Favoriser les échanges et l'implication des familles dans la structure** : l'écoute, le respect, le dialogue, la tolérance permettent de créer un climat de confiance indispensable à une relation propice aux échanges avec les parents. L'implication des familles dans notre structure est une priorité. Temps festifs, activités partagées sont proposés régulièrement. L'avis et les attentes des familles sont pris en compte lors des conseils de crèche.
- **Accompagner les parents et les soutenir dans leur parentalité** : lors des transmissions quotidiennes, lors d'entretiens individuels, lors de rencontres conviviales avec d'autres parents (pause parents), lors de conférences.

3) Auprès de l'équipe :

- Travailler ensemble sur le projet pour que celui-ci est du sens pour chacun.
- Garder une cohérence dans nos pratiques et postures.
- Permettre à chacun la liberté de parole et d'opinion et favoriser l'échange.
- Se remettre en question et faire évoluer nos pratiques si besoin.
- Prendre des décisions après réflexion pour faire vivre le projet.
- Vivre dans une ambiance chaleureuse et conviviale et professionnelle.
- Impulser une dynamique de travail entre les deux structures intercommunales pour développer des projets communs, réfléchir et améliorer à nos pratiques.

Le projet pédagogique

Le Projet pédagogique concrétise les intentions éducatives, il facilite la mise en œuvre du Projet éducatif en appliquant au quotidien les Valeurs Educatives. Il est également élaboré en équipe, avec la concertation des parents, et évolue au fil du temps....

I) L'accueil de l'enfant et de sa famille

1) L'adaptation

Définition :

Nous pouvons définir l'adaptation comme une période où chaque membre de la triade enfant/parents/professionnel apprend à se connaître et à se reconnaître dans le but d'instaurer un climat de confiance indispensable au bien-être de l'enfant. Tous ses sens vont envoyer à l'enfant des signaux de nouveauté et d'alerte. C'est pour cela que nous devons être particulièrement attentif au climat et différents stimuli lors de cette adaptation. Nous veillerons donc à être attentif aux bruits, au visuel, au confort, à notre posture en général. C'est son sentiment d'assurance et de sécurité qui permettra ensuite à l'enfant d'explorer, d'apprendre, de se socialiser...

Posture accueillante et regard bienveillant, écoute, respect, confidentialité et non-jugement sont les piliers de cette rencontre. C'est certainement l'étape la plus difficile que l'enfant et son parent sont amenés à vivre : se séparer... Notre rôle est alors de mettre l'enfant et ses parents en confiance, de les rassurer. C'est dans la répétition continue de moments rassurants, de « rituels » que l'enfant prendra confiance au retour de son parent et au bon traitement des personnes qui l'accueillent.

C'est une étape à ne pas négliger : si elle permet évidemment à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant, elle nous donne de précieuses indications sur les habitudes de vie des parents avec leur enfant. De notre côté, en leur faisant découvrir l'établissement, la section dans laquelle va être accueilli l'enfant et les personnes qui vont s'en occuper, nous espérons ainsi créer un vrai climat de confiance avec les parents. Et un parent qui amène son enfant en toute confiance à la crèche met aussi ce dernier en confiance face à ce nouvel environnement.

En pratique

- Si possible accueil de l'enfant toujours par la même personne dans un premier temps ;
- Accueil au même endroit (tapis ou espace de jeux pour les plus grands), les mêmes jouets... ;
- Importance de l'objet transitionnel (doudou ou autre...) à expliquer aux parents : rôle rassurant pour l'enfant, Donald Winnicott a mis en lumière la fonction d'objet transitionnel expliquant que cet objet permettait à l'enfant de faire le pont entre sa relation « primitive » au sein maternel et le monde extérieur.

Le planning d'adaptation : durée de 1 à 2 semaines environ

- **1^{ère} rencontre avec la directrice : bien en amont du début de l'adaptation.** Lors de cet échange, la Directrice présente le projet, le règlement et les membres de l'équipe, fait visiter la structure donne la liste du nécessaire à apporter, répond aux questions et inquiétudes des parents et fixe avec eux le premier temps de l'adaptation.
- **1^{er} temps d'adaptation :** la famille et l'enfant viennent pendant 1 heure environ pour échanger avec les membres de l'unité où l'enfant sera accueilli. Le référent, le parent et l'enfant s'écartent un peu du groupe le temps du recueil d'informations pour que l'échange ne soit pas interrompu pour répondre au besoin d'un autre enfant, le restant du groupe sera géré par les autres professionnels. Le référent prendra note des habitudes de l'enfant à l'aide de la fiche d'adaptation pour pouvoir reconnaître par la suite ses besoins et y répondre le plus justement possible. Il présentera le fonctionnement de l'unité et l'approche pédagogique de l'équipe. Un référent suppléant qui sera présenté à la famille et l'enfant sera mis en place pour garantir une continuité. A la fin de ce premier temps, sera établi un planning d'adaptation progressive qui pourra être modulé en fonction des besoins de l'enfant et du temps restant à la famille avant une éventuelle reprise du travail.
- **2^{ème} temps d'adaptation :** l'enfant sera accueilli une première heure sur des temps de jeux avec son parent.
- **Suite de l'adaptation :** l'enfant sera accueilli 1 h seul puis l'on augmente son temps de présence de jours en jours, en incluant un temps sieste et un temps repas, pour arriver à ce que sera pour l'enfant une journée d'accueil.
- **Ne pas négliger les retrouvailles :** le parent et l'enfant doivent avoir l'espace et le temps de se retrouver dans une ambiance détendue. Attention au nombre d'enfants et d'adultes, au bruit et stimuli lors de ce moment pour transmettre les informations sereinement et mettre en confiance les familles.

2) Les échanges avec les familles, la place des parents, le soutien à la parentalité

a. Accueil et transmissions

Pour que l'enfant se sente sécurisé, il est important de lui proposer un accueil personnalisé, en prenant le temps d'échanger avec les parents et de proposer un environnement chaleureux (aménagement de l'espace, ambiance musicale...). L'enfant et son parent doivent se sentir attendus.

Accueillir l'enfant, c'est être disponible pour lui et sa famille, expliquer ce qu'il va faire, le reconforter, lui laisser son « doudou » à disposition. C'est également une continuité entre les familles et la crèche par le biais de transmissions régulières afin d'avoir une vision plus globale de l'enfant. Des temps de transmissions personnalisées ont lieu à chaque arrivée et départ de l'enfant.

Nous avons pour projet de proposer à chaque famille une rencontre en cours d'année ou quand le besoin s'en fait ressentir d'une part ou de l'autre, afin de faire le point sur l'accueil global de l'enfant et de sa famille, le développement de l'enfant et son bien-être général.

b. Les ateliers partagés :

Ces ateliers, proposés à chaque vacance scolaire, ont pour but de créer du lien entre les familles et les professionnels, entre les différents parents, de favoriser les échanges, de valoriser nos pratiques auprès des familles et d'investir les familles dans la vie de la structure. L'enfant étant témoin de ces temps de rencontres cela lui permet de renforcer son sentiment de confiance au sein de la structure.

2 ateliers sont proposés 3 fois par semaine dans chaque unité d'accueil et choisis en fonction des temps forts de l'année (carnaval, Noël...). Chaque atelier accueille jusqu' à 3 familles, avec les frères et sœurs, les grands parents s'ils le souhaitent... Un planning est proposé à l'avance afin que les familles puissent s'inscrire en fonction de leurs souhaits et de leurs disponibilités.

c. Les temps festifs :

Des rencontres festives organisées tout au long de l'année permettent de garder un esprit convivial et une relation de proximité avec les familles. C'est également l'occasion pour les familles de faire connaissance entre elles :

- Une réunion en début d'année afin de présenter l'équipe, le projet, les dates importantes de l'année ;
- La fête de Noël : spectacle de Noël et goûter partager ;
- Le carnaval est l'occasion de faire un défilé festif avec les familles ;
- La fête de l'été invite les familles à participer à des jeux et à un brunch dans notre jardin.

d. Le café des parents :

Tous les mois, nous proposons une petite parenthèse pour les parents en les invitant à prendre un café ou un thé. C'est l'occasion de faire connaissance entre parents, d'échanger et partager leurs expériences de parents autour d'un café, d'un jus de fruits.... C'est un moment privilégié au cours duquel des sujets préoccupants ou anecdotiques peuvent être abordés.

e. Le conseil de crèche :

Il a été instauré afin de donner la parole aux parents sur le fonctionnement de notre structure, son organisation et les projets en cours. C'est avant tout un lieu d'échanges et de réflexions

entre parents, professionnels et élus, autour de l'accueil des enfants. Les membres du conseil de crèche se réunissent une fois par semestre à la crèche. Un des parents représentant est également convié à la commission d'admission qui se tient chaque année au mois d'avril.

Il est composé de :

- 3 parents élus, représentant les autres parents ;
- 2 élus de la commission petite enfance ;
- Des professionnels de la crèche ;
- La Direction.

f. Les soirées échanges/débat

Une fois par an nous proposons, en collaboration avec le relais petite enfance une soirée d'échanges avec un professionnel choisi en fonction des difficultés recueillies dans les familles (sommeil, alimentation, opposition...).

Par ces actions, nous souhaitons impliquer au maximum les parents dans le fonctionnement de notre structure et les guider au mieux dans leur rôle parental.

De plus, les membres de l'équipe sont au quotidien disponibles pour répondre à toutes les questions des parents et pour leur apporter des conseils si besoin.

3) Une communication bienveillante

a. La communication gestuelle associée à la parole :

L'équipe a bénéficié d'une formation pour mettre en place **une communication gestuelle associée à la parole (CGAP)**.

Nous faisons déjà des gestes naturellement, comme lorsque nous disons au revoir. Le bébé, tôt, fait de même, spontanément, par imitation. Il associe le mouvement à la parole. Il s'agit de faire la même chose pour les gestes du quotidien et pour les besoins essentiels de l'enfant. Nous signons ainsi une trentaine de mots ou verbe au quotidien avec les enfants accueillis : boire, manger, dormir, jouer, bonjour, merci, papa, maman, doudou, être en colère, changer la couche... Nous utilisons également ces signes en chantant des comptines, en lisant des histoires. Nous associons la parole avec le signe.

De cette manière, nous donnons à l'enfant la possibilité de s'exprimer et de se faire comprendre, avant d'avoir accès au langage parlé. Les signes permettent aux enfants de pouvoir montrer ce qui peut les déranger, exprimer une émotion, sensation, et ce dont ils ont besoin. Cela peut éviter certaines frustrations liées à une réponse inadaptée.

Pour l'équipe cela permet de comprendre les besoins des enfants, de favoriser une posture bienveillante (regarder l'enfant, se rapprocher, se mettre à sa hauteur, le prévenir...) de développer l'observation de chaque enfant et de souder l'équipe au sein d'un projet.

Cela peut se faire dès la naissance du bébé. Même s'il n'est pas en capacité au départ de reproduire les signes, il les voit, il entend la parole associée et les enregistre dans sa mémoire. Ce n'est que plus tard que le bébé associe les mots aux gestes, à force de répétition. En principe, lorsque l'enfant maîtrise la parole il cesse de signer.

Ainsi, nous afficherons chaque semaine un nouveau signe et proposerons ponctuellement des ateliers découverte et ludique auxquels les familles pourront participer, et des livrets seront mis à leur disposition sur simple demande.

Cf annexe 1.

b. Les émotions des enfants :

Nous portons une attention toute particulière aux émotions des enfants. L'enfant a besoin de l'accompagnement de l'adulte pour ne pas être envahi et débordé par ses affects, pour canaliser son énergie, pour apprendre à exprimer ses besoins de manière socialement acceptable, pour savoir qu'il ne court pas de danger en se laissant aller à ce qu'il ressent.

Les tout-petits expriment leurs émotions de façon brute, sans filtre parce qu'il ne sait pas quelle en est l'origine, il s'agit simplement du ressenti d'un état. Il est complètement habité par son émotion. Ce n'est que peu à peu qu'il va reconnaître ce qui se passe en lui, grâce aux réponses de l'adulte.

Les adultes qui les entourent, notamment les professionnels qui les accueillent jouent un rôle essentiel dans la réception et la compréhension de ces émotions : pour développer la confiance de l'enfant en lui-même et en les autres.

Nous devons être attentif à ce que le tout-petit exprime. En effet avant de savoir parler, l'enfant dispose d'un mode de communication pré-verbal qui passe par le corps, les gestes et les émotions. Le rôle de l'adulte est d'être le récepteur des émotions de l'enfant de chercher à comprendre ces manifestations et de lui donner du temps et de l'espace pour les exprimer.

Dans la pratique, nous observons et écoutons l'enfant, nous essayons de nommer les émotions et de mettre des mots sur ce que ressent l'enfant. Nous pouvons être amené à écarter l'enfant du groupe si la manifestation de son émotion peut mettre en danger un autre enfant (coups, morsure, jouet jeté), nous pouvons lui proposer de manifester son émotion différemment ou dans un coin réservé (coin des émotions), nous pouvons aussi lui proposer de le contenir ou de l'apaiser.

c. L'approche SNOEZELEN

L'objectif est de créer "une enveloppe sensorielle" rassurante permettant, entre autres, de :

- Induire un état de détente et de bien-être.
- Favoriser la communication non verbale.
- Diminuer les troubles anxieux et les troubles du comportement dits "perturbateurs".

- Proposer des expériences sensorielles diverses.
- Favoriser l'initiation motrice et la stimulation du schéma corporel.
- Favoriser le plaisir de l'instant présent et hors du temps institutionnel.

L'adulte doit effectuer un accompagnement fondé sur l'écoute, l'empathie, le partage et la disponibilité car on peut "*ne rien faire*", rien d'autre qu'accompagner, rassurer, respirer... Chacun entre dans la salle laissant libre cours à son imagination.

Ce projet a également pour but d'améliorer l'accueil des enfants porteur de handicap (approche par les sens). Réduire certains troubles du comportement (enfants avec troubles autistiques par exemple).

Nous avons installé dans la salle du RAM un igloo snoezelen afin de pouvoir proposer cette approche aux enfants accueillis. Des temps d'accueil dans cet espace sont proposés en individuel aux enfants en fonction de la disponibilité du personnel.

Cf. annexe 2

II) Répondre aux besoins des enfants

1) Le sommeil

Le sommeil joue un rôle essentiel sur le bon fonctionnement de notre organisme. Il permet aux enfants de grandir notamment grâce à la sécrétion des hormones de croissance mais aussi de récupérer physiquement et psychiquement. En réalité, le sommeil a de multiples effets sur le fonctionnement de notre corps :

- stimulation hormonale
- maturation cérébrale
- reconstruction cellulaire
- développement immunitaire
- apprentissage et mémorisation
- accroissement de la vigilance
- amélioration de l'humeur

La durée du sommeil est variable d'une part en fonction de l'âge et de façon plus générale en fonction de chaque personne. Il est important de rappeler qu'il n'existe pas une durée de sommeil idéale et universelle à un âge donné. Le plus important est de préserver une certaine régularité vis-à-vis de son propre rythme.

a. Généralités :

Chaque unité est composée de 2 dortoirs. Les enfants sont répartis en fonction de leur rythme pour assurer plus facilement la surveillance des siestes et pour respecter au mieux le sommeil de chaque enfant. Chaque enfant est couché en fonction de son rythme et de ses besoins toute au long de la journée. Les enfants ont chacun leur lit (mobilier adapté au développement psychomoteur), représenté sur un plan afin d'assurer son emplacement dans l'espace.

Les échanges avec les parents nous permettent d'accompagner l'enfant selon ses besoins et de lui proposer un accompagnement au sommeil adapté (qui peut être différent de celui de la maison à cause de la séparation).

Lorsque l'enfant présente des difficultés au niveau du sommeil, que ce soit au domicile ou à la crèche, les échanges et la recherche de solutions en commun avec la famille sont essentiels. Nous pouvons proposer des outils tel que l'agenda du sommeil pour aider à la résolution des difficultés.

Afin d'assurer la sécurité et le sommeil de chaque enfant, un adulte est présent dans les dortoirs des moyens et des grands dès le coucher et jusqu'à ce que les premiers enfants soient réveillés. Lorsque la présence de l'adulte n'est pas continue dans le dortoir, un passage régulier est assuré.

b. Dans l'unité des bébés :

Le sommeil étant un besoin fondamental mais également un apprentissage, nous prenons le temps nécessaire pour accompagner chaque enfant selon ses propres besoins. Ainsi, nous pratiquons différentes méthodes pour convenir aux besoins individuels, ceci après discussion avec les familles concernées :

Le bercement : l'objectif étant de le rassurer et non de l'endormir à tout prix. Il s'agit bien d'un « accompagnement » et non d'un « endormissement ».

Les chants : avec une voix douce et rassurante, les berceuses facilitent le retour au calme et l'endormissement.

La présence de l'adulte : parfois la simple présence d'un adulte suffit à rassurer l'enfant, cependant même si nous ne restons pas dans le dortoir après l'endormissement, nous nous assurons du confort et de la sécurité des enfants régulièrement (environ toutes les 10 minutes).

Les enfants sont couchés en fonction des informations transmises par les parents à l'accueil (heure du lever, qualité de la nuit...) et de l'observation des professionnels (signes de fatigue).

c. Dans l'unité des moyens :

Les enfants sont couchés en fonction de leurs besoins même si nous essayons de créer des « vagues » de coucher afin de limiter les dérangements et les va-et-vient dans le dortoir pendant le sommeil d'un enfant. L'adulte présent peut accompagner les enfants à l'endormissement si besoin (adaptation, besoin périodique...).

L'enfant évolue beaucoup dans cette période notamment au niveau de son rythme et les familles nous accompagnent dans la prise en charge de l'enfant et de ses besoins (nombre de siestes, besoins spécifiques...).

Nous instaurons des rituels de coucher afin de préparer l'enfant à l'endormissement, de lui donner des repères et d'assurer sa sécurité affective (change, chercher doudou et sucette dans sa pochette, histoires pour le coucher de l'après repas, communication gestuelle associée à la parole).

d. Dans l'unité des grands :

L'enfant peut dormir en fonction de son besoin, mais le plus souvent, les enfants ne font plus la sieste le matin. Ainsi, après le repas, les enfants vont tous ensemble à la sieste. Les enfants sont couchés dans des lits bas.

Lorsque tous les enfants sont prêts, nous leur proposons un rassemblement dans leur dortoir pour lire ensemble quelques histoires et ainsi passer un moment calme, un rituel qui prépare au coucher.

Un adulte est présent dans le dortoir jusqu'au réveil des premiers enfants. Le professionnel s'assure du confort physique et affectif de l'enfant et peut si besoin accompagner les enfants par des berceuses et se placer à côté des enfants qui auraient besoin davantage de contenance et d'accompagnement. Les réveils s'effectuent de façon aléatoire, au rythme des enfants. Aucun enfant ne sera réveillé sauf demande explicite et occasionnelle des familles.

Nous partons du principe qu'un enfant qui dort est un enfant qui a besoin de dormir. Cependant, il est important d'échanger avec les familles notamment en cas de troubles du sommeil afin d'avoir une vision globale du sommeil de l'enfant. Ainsi, si le parent arrive et que son enfant dort, nous proposerons toujours de le laisser dormir, sinon nous irons nous-même le réveiller si d'autres enfants sont présents dans le dortoir. Nous pouvons également proposer aux familles de les appeler lors du réveil de l'enfant ou encore que celle-ci nous appelle avant de venir pour s'assurer que leur enfant est bien réveillé (les heures en plus dans ce cas ne seront pas facturées).

2) Les repas

Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin physiologique, c'est aussi un plaisir et un partage (convivialité), un moment d'échange et de découverte qui contribue à la socialisation (avec des règles à respecter) et au développement de bonnes habitudes alimentaires.

Celui-ci doit se dérouler dans un environnement adapté, calme et agréable, avec une relation privilégiée avec l'adulte bienveillant dans le but de favoriser l'autonomie de l'enfant, l'éveil des sens...

Les aliments sont toujours présentés et nommés à l'enfant.

Notre structure a la chance d'avoir une cuisinière et de pouvoir proposer des repas variés et équilibrés préparés sur place chaque jour. Nous pouvons ainsi proposer aux enfants différentes textures (mixé, mouliné, petits morceaux) en lien avec ce qui est fait à la maison et des produits frais et locaux en grande partie.

a. Dans l'unité des bébés et des moyens:

Le repas est donné dans les bras de préférence ou en transat tant que l'enfant n'a pas acquis la position assise, ceci afin de favoriser la motricité libre.

Puis l'enfant peut être installé sur de petites chaises à tablettes puis à table avec les autres enfants sur chaise lorsqu'il mange suffisamment seul.

La diversification alimentaire se fait en accord avec les parents et en continuité. L'introduction des nouveaux aliments se fait en général à la maison. Pour les enfants allaités, le lait maternel peut être donné à la crèche sous réserve du bon respect des conditions de recueil et de transport du lait.

Dans ces deux unités, le repas peut être proposé dès 11h, en fonction du rythme de chaque enfant et de l'heure de son dernier repas.

Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant, nous utilisons très tôt la double cuillère (une pour l'enfant et une pour le professionnel) et laissons manger les enfants seuls dès que possible tout en étant disponible pour les aider si besoin. L'eau leur est proposée dans un verre.

b. Dans l'unité des grands :

- Chaque professionnel et chaque enfant ont une place déterminée pour le repas du midi (favorise la prise des repères chez l'enfant, meilleure gestion des régimes particuliers pour les professionnels).
- Nous n'utilisons pas de vaisselle en plastique mais la même que les « adultes », le but étant de leur faire confiance et de croire en leurs capacités. A table, ils ont une cuillère et un couteau pour pousser.
- Les enfants se servent eux-mêmes avec une cuillère à soupe, ils peuvent ainsi mieux gérer les quantités. Cela favorise l'autonomie et la prise de confiance en soi. L'adulte est toujours présent pour accompagner de façon bienveillante (par la parole, le regard ou bien en apportant son aide) et évite autant que possible de se lever.
- Nous ne forçons pas les enfants à manger mais nous leur proposons toujours de goûter.
- Lorsque le repas est terminé, chaque enfant se nettoie le visage à l'aide d'un gant de toilette, on lui enlève son bavoir et tout le linge de la table est mis dans une bassine. On responsabilise les enfants en choisissant tous les jours un ou plusieurs enfants responsables d'aller déposer le linge de la bassine dans le sac de linge sale.

3) Les changes et l'acquisition de la propreté

Les changes sont un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte. L'adulte respecte l'enfant dans son individualité (intimité, douceur, communication ...). Ce moment est particulièrement soigné au réveil (« prendre son temps »). L'adulte verbalise ses gestes et implique l'enfant dans ce moment (montée des escaliers, lever les fesses pour faciliter la mise en place de la couche...).

Les enfants sont changés dès que le besoin s'en fait ressentir ou de façon générale avant le repas et en lever de sieste. Le pot est proposé systématiquement dès que le développement de l'enfant lui permet mais aucun enfant ne sera forcé.

La participation de l'enfant est recherchée en fonction de son développement et afin de favoriser son autonomie.

L'apprentissage de la propreté se fait en concertation avec les familles afin de créer une continuité entre la maison et la crèche. Les échanges avec les parents sur ce point nous permettent de faciliter cette étape importante pour l'enfant et de s'adapter aux demandes et

besoins de chacun. L'effet de groupe permet d'acquérir la propreté par mimétisme ; ainsi les grands montrent l'exemple aux petits.

A l'aide des activités proposées par l'équipe, l'enfant peut également se saisir de la notion de vide, de plein (action de transvasements, de « patouille », lecture sur le thème de la propreté, échanges) qui facilitent cette acquisition.

La propreté dépend de la capacité de l'enfant à contrôler ses sphincters. Ce n'est que vers l'âge de 2-3 ans environ qu'il peut reconnaître la sensation que ces organes sont « pleins ». Tout cela ne « s'enseigne » pas à proprement parler. Cela dépend de l'enfant. Il faut qu'il y soit prêt physiologiquement et, surtout, « psychologiquement ». L'équipe sait repérer les différents signes qui montrent que l'enfant peut être prêt :

- Il se dirige lui-même vers son petit pot et s'assoit dessus tout seul.
- Il monte tout seul les escaliers (une jambe par marche)
- Il se déshabille en partie sans aide.
- Il reste au sec pendant plusieurs heures (couche propre).
- Il comprend les consignes simples, comme « Va chercher ton pot ».
- Il commence à exprimer ses besoins clairement et dit, par exemple, « veux faire pipi ».

Nous gardons en tête que chaque enfant est différent, qu'il évolue à son rythme, certains seront propres moins vite mais développeront assurément d'autres compétences en attendant (sociales, motrices...).

III) Eveil à la vie

1) L'autonomie

Pas d'autonomie sans sécurité affective : tout nourrisson a besoin d'être entouré, physiquement mais aussi psychiquement, c'est la sécurité affective.

Un enfant a besoin de l'aide des adultes l'entourant pour subvenir à ses besoins. Plus il grandit, plus il développe ses capacités à s'occuper de lui. Pour cela, il a besoin qu'on lui donne l'espace et le temps pour apprendre à faire les choses et à acquérir de nouvelles habiletés.

Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. « Aide-moi à faire seul. », Maria Montessori :

- Les enfants évoluent librement dans « un environnement stimulant et préparé » qui répond à leurs besoins en respectant leurs étapes de développement.
- L'enfant édifie lui-même sa personnalité et développe ses facultés motrices et intellectuelles.
- Le professionnel doit avoir confiance dans les compétences de l'enfant, il accompagne l'enfant mais ne fait jamais à sa place.

L'autonomie touche les habiletés physiques, la pensée, les connaissances, l'interaction avec les autres, la gestion des émotions et la distinction entre le bien et le mal. Favoriser l'autonomie va permettre à l'enfant de le faire devenir un sujet à part entière et le rendre responsable de ses actes.

Dès son arrivée en structure, l'enfant fait un grand pas vers l'autonomie, un nouvel espace, nouveaux jeux, nouvelles personnes. Un nouvel apprentissage demande du temps et beaucoup de répétitions.

Afin de favoriser l'autonomie l'adulte adopte une posture adaptée :

- Guider, verbaliser les gestes et actions, amener l'enfant à réfléchir sans faire à sa place, lui faire confiance.
- Accepter les erreurs et les maladresses.
- Encourager, féliciter l'enfant et surtout lui laisser le temps.
- Stimuler sa curiosité et le laisser explorer.
- Le laisser faire des choix, prendre des décisions dans un cadre précis (avec des règles et des limites).

L'enfant a besoin de sentir que l'on croit en ses capacités, il éprouve une satisfaction à faire par lui-même. Il est important d'organiser et aménager l'espace et d'adapter les objets pour répondre à ses besoins. Le développement de l'autonomie est très progressif et nécessite une observation fine pour identifier les phases lors desquelles l'enfant sera réceptif aux apprentissages dans un moment donné. A ce sujet, Maria Montessori parle de "périodes

sensibles" c'est-à-dire des moments pendant lesquels certaines compétences spécifiques se mettent en place.

a. Différentes étapes :

- **A sa naissance**, le bébé est entièrement dépendant de l'adulte, puis l'autonomie fait doucement son apparition (il commence à attraper un objet, se retourne, rampe, marche à 4 pattes...) cette quête d'autonomie va se poursuivre pendant plusieurs années.

Plus un bébé développe ses habiletés motrices plus il peut explorer son environnement. Cela l'amène à s'éloigner de son parent ce qui peut créer un peu d'angoisse chez lui. D'un côté il veut explorer et de l'autre il a peur ; c'est pourquoi il fait généralement de courtes explorations et retourne auprès de son parent pour mieux repartir ensuite. C'est en le rassurant lorsqu'il revient vers nous que l'on renforce sa confiance en lui.

- **Entre 18 et 36 mois**, l'enfant commence à vraiment vouloir faire les choses par lui-même, toutefois il n'est pas encore certain d'y arriver d'où son besoin d'encouragements.

Quand on reconnaît le besoin de l'enfant il se sent compris et respecté. La communication gestuelle associée à la parole aide l'enfant à exprimer ses besoins et à devenir autonome.

Lorsqu'on le laisse faire par lui-même en l'accompagnant si besoin, il prend conscience de ses limites et de ses forces. Il construit son estime de lui-même. En adaptant l'environnement aux besoins de l'enfant, c'est l'aider à pouvoir faire les choses seul. Cela passe par avoir un espace bien à lui (casier, maison des doudous, lit), un mobilier à sa taille qu'il peut utiliser seul et un espace « défini » pour faciliter l'accessibilité des jeux et le rendre acteur lors du rangement.

Il ne faut pas oublier que chaque enfant est unique et évolue différemment. Être attentif à son évolution nous permet de mieux l'accompagner et de lui fournir les outils nécessaires à ses besoins. Nous essayons de ne pas toujours intervenir afin que les enfants règlent leurs conflits par eux même (avec une certaine limite). Nous responsabilisons aussi les plus grands à aider les plus petits ou les copains qui en ont besoin.

b. L'autonomie par le jeu:

- **Chez les bébés** : tapis d'éveil avec plusieurs jouets au sol en motricité libre. On ne met pas un enfant dans une position qu'il ne sait prendre par lui-même (exemple : la station assise). Les enfants sont allongés sur des tapis pour se mouvoir en toute liberté. Ils peuvent passer du dos sur le ventre librement et faire de nouvelles acquisitions

motrices selon leur rythme en sécurité. Eviter les transats et les arches pour faciliter leurs déplacements.

- **Chez les moyens et grands** : dans ces temps de jeux libres, l'adulte doit être présent et à l'écoute, cela donne un point de repère un sentiment de confiance qui favorise l'autonomie de l'enfant. L'enfant est en autonomie dans son jeu libre et le mène comme il veut tout en restant dans les règles de la crèche. Des espaces bien organisés pour les motiver à jouer et à rentrer en autonomie.
Il est important de laisser du temps aux enfants pour trouver ce à quoi ils veulent jouer. Ne pas toujours leur proposer un jeu. Il est important de les laisser s'ennuyer pour faire preuve de créativité, d'initiative, d'imagination.
Nous inciterons les enfants à ranger leur doudou afin d'avoir les mains disponibles pour le jeu et l'exploration mais il sera tout de même disponible en cas de besoin.

c. L'autonomie pour les repas :

- **Chez les bébés** : pour les repas, l'autonomie est sollicitée très tôt. Nous leur donnons une cuillère pour la découverte (repas à 2 cuillères), les enfants sont installés en chaise tablette dès qu'ils savent s'asseoir seuls, puis en chaise basse dès que possible (vers l'acquisition de la marche). Biberon, puis verre en verre à la taille adaptée dès que possible.
- **Chez les moyens** : pour le repas, en début d'année, l'enfant mange en petites chaises et en repas à 2 cuillères. Il s'installe seul à table grâce au mobilier adapté et il boit au verre. L'enfant grandit et devient de plus en plus autonome, il mange à table, peut choisir sa place. Nous lui proposons de se débarbouiller seul avec un gant, il peut déposer son verre et son bavoir sur le chariot de service.
A mesure de l'année, les enfants sont capables de distribuer les verres à leurs camarades, de venir avec nous chercher les verres...Adaptation du matériel selon ses compétences et en accord avec les parents pour ne pas mettre l'enfant en difficulté.
- **Chez les grands** : nous demandons aux enfants de mettre leur bavoir et nous l'attachons. Ils utilisent une cuillère et un couteau pour pousser, ils se servent seuls dans le plat et apprennent à patienter et attendre leur tour. Ils remettent leur chaise en place avant de quitter la pièce.
L'enfant mange la quantité souhaitée (selon sa faim, ses envies...). Nous leur demandons parfois d'essuyer un verre renversé ou autre... 2 enfants peuvent aider à mettre la table (autonomie et responsabilité).
Ils participent aux ateliers cuisine (casse les œufs, mesure farine, verse et mélange...).

d. L'autonomie pour le change et la sieste :

Le change est un moment privilégié, nous nommons les parties du corps, les habits, un peu plus tard nous proposons à l'enfant d'essayer avec notre aide. L'enfant peut monter par les escaliers sur le plan de change. Nous lui proposons aussi de se déshabiller au sol. L'enfant est rapidement capable de retirer son pantalon, ses chaussettes par exemple.

Nous sollicitons l'enfant au maximum (lever les fesses, déscratcher la couche, monter les escaliers pour accéder au plan de change) et privilégierons le change debout.

Quand l'enfant va sur les toilettes, le mobilier est adapté pour lui permettre de s'installer, s'essuyer et tirer la chasse d'eau seul.

Pour les enfants en lit bas, ils peuvent s'installer seul dans leurs lits. L'adulte est présent dans le dortoir pour garantir la sécurité physique et affective de l'enfant. Nous veillerons à faciliter l'endormissement des enfants de façon autonome tant que possible.

e. Cadre et limites pour se sentir en sécurité :

L'enfant a besoin d'un cadre pour se sentir en sécurité et donc prendre des initiatives et des risques. Par conséquent, nous devons établir des règles. **Les interdits le sont toujours et tout le monde a la même conduite face à un interdit : le verbaliser et le signer.** Inutile de punir l'enfant mais nous pouvons l'inviter à réparer sa bêtise.

Les interdits (à signer) :

- Faire mal à l'autre ou se faire mal (taper, mordre...).
- Des jeux de la maison à la crèche.
- Cracher.
- Grimper aux grillages.

Pour le mobilier, nous inviterons les enfants à descendre si nous les sentons en danger.

Il n'est pas interdit de courir mais nous pouvons les inviter à marcher si nous sentons un danger.

Le reste des limites sera signalé par un NON. Ces limites peuvent être différentes d'un professionnel à l'autre et d'un moment à un autre moment.

Le cadre donné par l'adulte est important car l'autonomie, ce n'est pas « laisser tout faire ». Il vise à assurer la sécurité de l'enfant et la progressive prise en compte de l'autre, des règles sociales qui rendent un vivre ensemble possible. C'est à l'intérieur d'un cadre précis que ce dernier peut évoluer librement.

En effet, selon l'étymologie du mot, l'autonomie est la capacité à « se gouverner soi-même, à se donner soi-même la loi ». La règle n'est plus donnée par l'extérieur mais est intériorisée par l'enfant.

2) Le jeu

a. Pour les bébés :

L'unité des bébés doit proposer différents espaces afin de répondre aux différents besoins psychomoteurs des enfants. En effet, un enfant de 3 mois va présenter des besoins bien différents d'un enfant de 1 an ou plus.

- Ainsi, nous proposons **un coin tapis découverte** pour les plus petits dans un espace sécurisé mais non fermé et où le regard de l'enfant peut constamment suivre les mouvements des adultes afin de maintenir son sentiment de sécurité affective. Cet espace est propice à leur exploration, à leur développement psychomoteur, à l'éveil de leurs sens et aux prémices de la socialisation. Nous offrons une posture encourageante et bienveillante pour leur apporter toute l'estime de soi nécessaire pour développer des nouvelles compétences et leur permettre d'oser et de s'efforcer.
Nous nous efforçons de ne jamais disposer un enfant dans une posture qui n'a pas encore acquise par lui-même (exemple : position assise) afin de ne pas engendrer de troubles musculosquelettiques et l'efforcer à y arriver par lui-même.
- **Le coin psychomotricité** permet de répondre aux besoins moteurs des enfants plus grands et de favoriser leur développement psychomoteur.
- **L'atrium** ou le RPE est également régulièrement ouvert pour ouvrir l'espace et développer l'envie d'explorer, de se déplacer et offrir de nouveaux espaces de jeu (structure psychomotricité, porteur voiture...). Les professionnels des autres sections veillent à proposer aux bébés de les rejoindre dans l'atrium quand cela est possible notamment pour les faire patienter pendant le repas de leurs camarades.
- **Le jeu libre** : chez les bébés, une caisse de divers jeux de manipulation et de hochets est sortie et renouvelée chaque semaine ainsi que ponctuellement des balles, des livres, des puzzles, des instruments de musique... afin de développer leurs différents sens.
- **Des livres** sont également mis à leur disposition. L'objectif étant de familiariser le bébé avec le livre afin qu'il puisse s'en saisir librement, un accompagnement de l'adulte de manière progressive est primordial.
- Régulièrement les enfants sortent dans **le jardin** pour jouer dans la cabane, faire du toboggan... Nous apportons une attention particulière à nos sorties extérieures dès le plus jeune âge afin d'apporter tous les bénéfices du soleil et de l'air de la campagne aux enfants.

b. Pour les moyens :

Chez les moyens l'espace est organisé en fonction de leur besoin primordial de motricité ainsi une grande partie de l'unité est réservée au développement psychomoteur avec des modules et un toboggan. De plus, l'espace de l'atrium ou le RPE leur est souvent ouvert pour profiter de la structure toboggan et des différents porteurs.

Un coin lecture et repos. Le livre et la lecture développeront l'imaginaire et faciliteront l'accès langage et à la représentation. Le professionnel a pour objectif d'apprendre à l'enfant le goût du livre et son respect (inciter à les ranger, à ne pas marcher dessus...). Chaque jour, des histoires sont lues aux enfants (notamment avant le couché).

Des espaces de jeux symboliques comme la dinette ou le garage peuvent leur être proposés régulièrement.

L'accès libre à des jeux favorise le choix de l'enfant, son autonomie, son imagination et sa liberté. Ainsi des caisses de jeux ou l'accès à des tiroirs (constructions...) seront régulièrement renouvelées. Le fonctionnement avec des caisses de jeux permet de changer rapidement l'univers de jeux de l'enfant (caisse de voitures, de construction, de dinette...).

Un coin table pour les repas permet également de proposer des activités cognitives ou de motricité fine (puzzles, abaques, dessin...).

c. Pour les grands :

Pour les grands il est important de délimiter les espaces. Ainsi l'unité est organisée avec des petites séparations pour permettent à l'enfant de se concentrer pour structurer son jeu et sa pensée, d'éviter de s'éparpiller et de se mettre en situation concrètes (être dans une cuisine par exemple).

Ainsi 3 espaces de jeu sont proposés :

Un coin jeu symbolique : l'équipe met régulièrement ce coin en scène (mettre la table, installer les poupées ou les voitures) afin de faciliter l'enfant à rentrer dans le jeu. Le jeu symbolique constitue une réelle activité créative. Il s'agit d'imitations ou d'inventions pures. Ces jeux remplissent une fonction indispensable dans le développement psychique (imagination, construction identitaire, socialisation...).

Ces temps de jeux libres sont propices à l'observation des enfants : les professionnels peuvent jouer avec les enfants mais également être en retrait pour observer les compétences acquises ou en développement, les relations entre les enfants...

Un coin psychomotricité qui sera régulièrement changé afin d'éviter à l'enfant de se lasser (et donc de diminuer l'excitation). La diversité des parcours favorise la motricité et le développement psychologique (estime de soi, confiance, prise d'initiatives...).

Un coin livre et repos : à noter que chez les grands nous pouvons davantage leur proposer des ouvrages à feuilles plus difficile à manipuler. Les professionnels, proposeront

régulièrement des lectures collectives à voix hautes notamment avant le repas et avant le coucher en axant son choix d'ouvrages en fonction de thématiques en lien avec le développement cognitif et affectif des enfants (le loup, les émotions...).

Des étagères, des caisses de jeux permettent aux enfants de se servir librement (lego, animaux, sacs, bricolage...).

3) La socialisation

La crèche est souvent le premier pas vers la socialisation. En effet, bon nombre d'enfants n'ont pas forcément eu de lien avec d'autres personnes que leur famille proche. La crèche est donc le lieu de la découverte d'autres visages, d'autres odeurs, d'autres bruits... C'est aussi la rencontre de ses pairs et l'apprentissage de règles sociales et collectives (attendre son tour, prêter...).

4) Les activités d'éveil

Chaque jour différentes activités plus dirigées sont proposées aux enfants. Cela permet aux enfants d'explorer différents supports et de développer des compétences. Eveil musical, éveil corporel, psychomotricité, transvasement, ateliers cuisine, pâte à modeler, sable magique, bains des poupées, constructions, bac à terre, jeux d'eau, ateliers de cuisine, patouille, coloriage, gommette, lancer de balles, peinture... font partie des activités proposées régulièrement. Ponctuellement, d'autres activités peuvent être proposées : promenade, sortie à la bibliothèque.

Chaque année un intervenant professionnel extérieur est choisi pour proposer une dizaine de séances avec les enfants sur un thème choisi en équipe : yoga, danse, éveil musical...

Dans l'unité des grands, un planning est réalisé chaque semaine.

Chez les bébés et les moyens, ces activités sont proposées en fonction du rythme et du développement des enfants. Au cours de l'année, ces activités permettent de proposer des temps en commun entre les unités : des moyens participent aux activités avec les grands, des bébés avec les moyens ou les 3 unités ensemble.

Ces activités sont proposées le matin après le temps de regroupement du matin autour d'un verre d'eau et après le temps chanson.

Chaque enfant est libre de participer ou non à l'activité, de tourner entre les différentes activités, de quitter l'activité lorsqu'il le souhaite., un professionnel étant toujours présent pour rester avec les enfants en jeu libre.

5) Projet écocitoyenneté

Réfléchissez à cette phrase : « Je prends conscience de mon impact et je fais mon possible pour le réduire ». Pensez-y à chaque action que vous faites, chaque activité que vous mettez en place, chaque achat que vous prévoyez...

Pour réduire notre impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnels, nous déployons au sein de notre structure de nombreux projets autour de 2 objectifs :

- la réduction de l'impact écologique de nos crèches par un choix adapté de matériaux et mobiliers et par une gestion rigoureuse des déchets et des énergies.
- la sensibilisation des enfants au respect de l'environnement par la proposition d'activités ludiques écologiques. Le monde de demain sera celui de nos enfants, en les sensibilisant dès le plus jeune âge, ils adoptent les bons gestes et bons réflexes très tôt.

Dans cette optique de nombreuses démarches ont déjà été faites : choix de matériel réutilisable : surchaussures, gants, bavoirs, sac de linge destinés aux familles, vaisselle entièrement en verre, proposer des journées sans jouets, pâte à modeler faite maison...

De plus, dans le cadre de la politique de développement durable de notre collectivité, du travail partenarial, et pour renforcer nos actions autour de la valeur « écocitoyenneté », nous avons choisi de développer un projet autour de l'écologie et de la nature

Celui-ci s'articulera autour de différentes thématiques : l'alimentation, le nettoyage des locaux et du linge, le bien être des agents, les achats durables, les activités pédagogiques.

Les objectifs de ce projet sont de créer de la cohérence, de tester des pratiques et habitudes nouvelles, de garantir une qualité d'accueil en améliorant la qualité de vie en crèche des enfants et professionnels, de sensibiliser les enfants et leurs familles aux valeurs et gestes écocitoyens, de se soucier du bien être des professionnels.

Dans ce cadre, nous souhaitons développer :

- Les activités pédagogiques proposées aux enfants et aux familles axées sur la récupération, le développement durable et sur la nature (projet potager, compost, poulailler, réaménagement de l'extérieur).
- L'approvisionnement en circuits courts et/ou bios pour la production des repas.
- Le nettoyage écologique des locaux et du linge.
- Le développement des achats écoresponsables (produits ecolabellisés, matériel réutilisable et non jetable...).
- Les bonnes habitudes du quotidien à la portée de tous.

IV) Le travail d'équipe

1) Les réunions mensuelles

Elles permettent de favoriser la cohésion d'équipe, de travailler sur des valeurs communes, de construire le projet pédagogique ensemble, d'instaurer un climat de confiance entre les différents professionnels (écoute, échanges...), de favoriser le dynamisme du groupe.

Elles ont lieu après la fermeture de la crèche.

2) Les briefings

Ils ont pour objectif de faire évoluer l'organisation des groupes d'enfants en fonction des observations faites sur le terrain. Par exemple, il peut être proposé une nouvelle organisation en ce qui concerne le repas ou le sommeil pour répondre au plus près des besoins et du développement des enfants (passage dans un lit de grand, repas en autonomie...). Il est également évoqué au cours de ces rencontres la préparation de projets (fête de Noël, ateliers d'activités...). C'est aussi le temps d'échanger librement sur des difficultés, des questionnements d'ordre pédagogique ou non. Ces temps ont lieu toutes les semaines pendant la sieste des enfants avec le personnel disponible. Nous veillons à prendre des notes pour les absents avec l'aide d'un cahier réservé à cet effet.

3) L'analyse de la pratique

Elle permet de mettre en place un travail de prévention avec le regard d'un professionnel extérieur. Ces séances accompagnent l'équipe sur leurs pratiques professionnelles, guident les actions de l'équipe sur la prise en charge des enfants et de leurs familles, aident à la résolution de problèmes. Elle permet ainsi de renforcer la cohésion de l'équipe en adoptant ensemble des conduites appropriées.

4) Formation et journée pédagogique

Ces moments de travail permettent de dynamiser l'équipe, de renforcer le professionnalisme de chacun, d'acquérir de nouvelles compétences et de renouveler les connaissances et de faire évoluer le travail collectif, de faire débiter de nouveaux projets. Les échanges avec d'autres professionnels permettent de se questionner et de se ressourcer. Le partage des informations reçues au cours de ces formations permet à l'ensemble de l'équipe de s'approprier ces nouvelles connaissances.

L'équipe bénéficie d'une journée de formation collective annuelle avec un intervenant sur un thème en lien avec le travail de l'équipe (projet pédagogique, l'observation de l'enfant...). A titre individuel, tous les 2 ans, chaque personnel a la possibilité de bénéficier d'une formation sur un thème choisi selon ses objectifs lors de l'entretien d'évaluation annuel. Ponctuellement certains membres de l'équipe sont amenés selon leurs fonctions et leurs projets individuels à participer à des rencontres professionnelles proposées par différents partenaires. L'équipe est informée également de la possibilité d'assister à différentes conférences, débats ayant lieu sur le territoire en lien avec des problématiques autour de la petite enfance.

5) L'accueil de stagiaires

Il permet la transmission et la pérennisation des savoir-faire pour un accueil de qualité dans les EAJE.

Les stagiaires sont accueillis, pris en charge et accompagnés tout au long de leur stage par un ou plusieurs tuteurs. Plusieurs outils de travail et d'évaluation ont été élaborés afin de former ces futurs professionnels (livret d'accueil, planning hebdomadaire d'évaluation des compétences (gestes techniques, bilan de mi-stage).

C'est l'occasion de développer un partenariat avec de nombreuses écoles de formation et d'entretenir des liens étroits entre l'enseignement et les réalités de terrain.

6) La mutualisation avec la crèche « Les P'tits Loups »

Afin de créer une dynamique commune entre nos crèches intercommunales, de mutualiser les moyens matériels et financiers et de renforcer le partage des valeurs communes, nous avons choisi de développer des actions qui permettront d'atteindre ses objectifs.

Parmi les actions proposées par nos deux équipes, nous retenons dans un premier temps celles-ci :

- Organisation d'une journée pédagogique commune sur un thème nous réunissant.
- Immersion au moins une fois par an et par agent dans l'autre structure, dans l'idéal « en surnombre » afin de pouvoir bien observer l'organisation et les pratiques de l'autre structure.
- Réalisation d'un catalogue de jouets et matériels par structure pour favoriser les échanges de matériel.
- 2 réunions annuelles communes sur une thématique du projet d'établissement pour favoriser l'échange sur les pratiques.
- Travail autour d'un plan de formation commun issu des entretiens annuels d'évaluation.

Il ne s'agit ici que du début de ce projet qui a vocation à se développer davantage sur les prochaines années avec d'autres pistes d'actions proposées telles que : organisation d'une journée de la petite enfance, participation à des événements déclinés sur nos deux structures (semaine du gout, semaine du développement durable...)

Le Président,
Bernard BADIN.



V) LES ANNEXES

Annexe 1 : les fiches de poste

Annexe 2 : fiche technique snoezelen

Annexe 3 : le livret des signes

FICHE DE POSTE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PRESENTATION DU POSTE :

Intitulé :

Auxiliaire de puériculture.

Liaison hiérarchique :

Sous l'autorité de la Directrice du multi accueil et en son absence de la Directrice adjointe.

Quotité de travail :

7 heures de travail par jour.

MISSIONS :

- Veiller au bon développement psychomoteur de l'enfant.
- Répondre à ses besoins, en respectant son rythme, en contribuant à son épanouissement affectif, physique et mental et à sa sécurité.
- Privilégier la communication avec l'enfant, ses parents et l'équipe.
- Aider à la séparation parents/enfants.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif.
- Participer au projet éducatif et pédagogique de la structure.
- Mettre en œuvre le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement.
- Assurer la continuité de direction en cas d'absence de la direction.

ACTIVITES :

- Accueil de l'enfant et de sa famille.
- Adapter les jeux et les activités en fonction de l'âge de l'enfant.
- Proposer des activités manuelles, motrices et d'éveil à l'enfant.
- Aider à la prise des repas et collations.
- Changes et soins. Surveillance des siestes. Accompagnement des parents dans les différents apprentissages de la vie de leurs enfants.

- Nettoyage et désinfection de la salle de changes ainsi que des jouets et du mobilier en contact avec les enfants. Nettoyage spécifique mensuel et annuel.
- Renseigner des fiches de données des enfants pour une transmission aux parents.
- Participer à la formation des stagiaires et à leur notation.
- Accueil et information du public.
- Participer aux réunions d'équipe, aux réunions avec les parents, aux moments festifs organisés par la structure, aux temps de formations collectives et individuelles.
- Pour nécessité de service, remplacement des autres membres de l'équipe.

COMPETENCES REQUISES :

- Aptitude pour le maternage.
- Adaptabilité et disponibilité.
- Aptitude à être autonome et à prendre des initiatives.
- Tolérance au bruit.

QUALITES ESSENTIELLES :

- Patience.
- Douceur.
- Dynamisme.
- Ponctualité.
- Efficacité.
- Fiabilité.

LES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES :

- Efforts physiques : répétitions des gestes et tâches auprès des enfants (portage, se baisser, s'agenouiller. Manipulation d'objets : jeux, mobilier...
- Contraintes horaires (accueil du public, réunions...).
- Être disponible pour tout remplacement.
- Participer aux réunions et formations en dehors des heures d'ouverture de la structure.

CETTE FICHE DE POSTE N'EST AUCUNEMENT LIMITATIVE, ET DE CE FAIT, PEUT EVOLUER

FICHE DE POSTE ADJOINT D'ANIMATION

PRESENTATION DU POSTE :

Intitulé :

Adjoint animation.

Liaison hiérarchique :

Sous l'autorité de la Directrice du multi accueil et en son absence de la Directrice adjointe.

Quotité de travail :

7 heures de travail par jour.

MISSIONS :

- Veiller au bon développement psychomoteur de l'enfant.
- Répondre à ses besoins, en respectant son rythme, en contribuant à son épanouissement affectif, physique et mental et à sa sécurité.
- Privilégier la communication avec l'enfant, ses parents et l'équipe.
- Aider à la séparation parents/enfants.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif.
- Participer au projet éducatif et pédagogique de la structure.
- Mettre en œuvre le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement.
- Assurer la continuité de direction en cas d'absence de la direction.

ACTIVITES :

- Accueil de l'enfant et de sa famille.
- Adapter les jeux et les activités en fonction de l'âge de l'enfant.
- Proposer des activités manuelles, motrices et d'éveil à l'enfant.
- Aider à la prise des repas et collations.
- Changes et soins. Surveillance des siestes. Accompagnement des parents dans les différents apprentissages de la vie de leurs enfants.
- Nettoyage et désinfection de la salle de changes ainsi que des jouets et du mobilier en contact avec les enfants. Nettoyage spécifique mensuel et annuel.

- Renseigner des fiches de données des enfants pour une transmission aux parents.
- Participer à la formation des stagiaires et à leur notation.
- Accueil et information du public.
- Participer aux réunions d'équipe, aux réunions avec les parents, aux moments festifs organisés par la structure, aux temps de formations collectives et individuelles.
- Pour nécessité de service, remplacement des autres membres de l'équipe.

COMPETENCES REQUISES :

- Aptitude pour le maternage.
- Adaptabilité et disponibilité.
- Aptitude à être autonome et à prendre des initiatives.
- Tolérance au bruit.

QUALITES ESSENTIELLES :

- Patience.
- Douceur.
- Dynamisme.
- Ponctualité.
- Efficacité.
- Fiabilité.

LES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES :

- Efforts physiques : répétitions des gestes et tâches auprès des enfants (portage, se baisser, s'agenouiller. Manipulation d'objets : jeux, mobilier...)
- Contraintes horaires (accueil du public, réunions...).
- Être disponible pour tout remplacement.
- Participer aux réunions et formations en dehors des heures d'ouverture de la structure.

CETTE FICHE DE POSTE N'EST AUCUNEMENT LIMITATIVE, ET DE CE FAIT, PEUT EVOLUER

FICHE DE POSTE AGENT D'ENTRETIEN EN CRECHE

PRESENTATION DU POSTE :

Intitulé :

Agent d'entretien polyvalent.

Liaison hiérarchique :

Sous l'autorité de la Directrice du multi accueil et en son absence de la Directrice adjointe.

Quotité de travail :

7 heures de travail par jour.

MISSIONS/ACTIVITES :

- Nettoyage des locaux (sols, vitres, murs, plafonds...) avec contrôle de l'état de propreté des locaux : aspirer, balayer, laver, dépoussiérer et des parties extérieures.
- Nettoyage des jeux, jouets, et divers mobiliers.
- Entretien courant et rangement du matériel de nettoyage utilisé : nettoyer les matériels après usage, ranger méthodiquement les produits après utilisation, vérifier la qualité des produits utilisés, identifier les signes et dates de péremption d'un produit, gérer le stock de produits.
- Tri et évacuation des déchets : changer les sacs poubelles, répartir les déchets dans les sacs poubelles et conteneurs adaptés, sortir les poubelles conformément au calendrier de ramassage.
- Participer au repas des enfants en respectant les consignes de l'équipe éducative.
- Entretien du linge : lavage, repassage, rangement.

MISSIONS PONCTUELLES :

- Participation aux réunions de travail organisées par la direction de la crèche.
- Préparation des repas en l'absence du cuisinier.
- Aide à la prise en charge d'un groupe d'enfants.

RESPONSABILITES SPECIFIQUES :

- Être responsable dans l'utilisation du matériel utilisé.
- Être garant du respect des règles de sécurité et d'hygiène dans le stockage des matériels et des produits.
- Respecter les conditions d'utilisation des produits de nettoyage pour ne pas dégrader le matériel (textile, revêtement, mobilier ...) et pour ne pas causer d'intoxication à un enfant ou à un adulte.
- Savoir gérer son temps de travail.

COMPETENCES REQUISES :

- Connaître les techniques, produits et matériels de nettoyage.
- Savoir manipuler et doser les détergents et produits divers en fonction des surfaces à traiter (lire correctement les notices d'utilisation afin d'éviter toute intoxication ou dégradation).
- Savoir identifier les différentes surfaces et matériaux afin d'adapter le nettoyage.
- Connaître les règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés.
- Connaître la norme HACCP.
- Connaître les règles de bases du tri sélectif.
- Savoir organiser son travail de façon autonome.
- Connaître les techniques du repassage.
- Respecter la confidentialité et le secret professionnel.
- Avoir un comportement accueillant et souriant et être discret.

LES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES :

- L'activité s'exerce en présence des usagers, c'est-à-dire en présence d'enfants âgés de 0 à 5 ans.
- Pénibilité du poste : station debout prolongée, manipulation de charges lourdes.
- Être polyvalent dans l'exécution des tâches.

CETTE FICHE DE POSTE N'EST AUCUNEMENT LIMITATIVE, ET DE CE FAIT, PEUT EVOLUER

FICHE DE POSTE DU CUISINIER

PRESENTATION DU POSTE :

Intitulé :

Cuisinier en crèche.

Liaison hiérarchique :

Sous l'autorité de la Directrice du multi accueil et en son absence de la Directrice adjointe.

Quotité de travail :

7 heures de travail par jour.

MISSIONS SPECIFIQUES :

- Gestion des stocks alimentaires et des commandes auprès des fournisseurs.
- Réception et vérification des produits alimentaires (respect de la chaîne du froid).
- Contrôle des températures durant le service.
- Réalisation de plats témoins.
- Elaboration des menus en lien avec la directrice, en collaboration avec les équipes.
- Confectionner des repas équilibrés dans le respect de l'hygiène et de la sécurité alimentaire.
- Mise en place et application de la méthode HACCP (un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments) et période de formation régulière aux Normes de Qualité concernant le travail de cuisine en collectivité.
- Mise en place d'outils permettant l'application de cette méthode.
- Assurer quotidiennement l'entretien de la cuisine et de l'ensemble du matériel de cuisine (Réfrigérateurs, fours...).
- Vérification de l'approvisionnement en consommables avant le démarrage de l'activité (lave mains...).

MISSIONS COMMUNES :

- Participation et implication à la vie de l'établissement.
- Participation à la formation des stagiaires.
- Participer aux réunions d'équipe, aux réunions avec les parents, aux moments festifs organisés par la structure, aux temps de formations collectives et individuelles.
- Respect du secret professionnel.

COMPETENCES REQUISES :

- Connaissances des normes HACCP et application.
- Connaissance des règles d'équilibre alimentaire spécifiques aux jeunes enfants.
- Réalisation de menus variés.
- Organisation du travail en fonction des contraintes de service.
- Autonomie et capacité d'improvisation en cas de situation exceptionnelle.
- Rigueur et soin dans le travail.
- Esprit d'équipe.
- Créativité et imagination.

QUALITES ESSENTIELLES :

- Autonomie.
- Adaptabilité.
- Ponctualité.
- Efficacité.
- Fiabilité.

LES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES :

- Contrainte sonore : bruit des machines à laver, hottes, choc des ustensiles.
- Ambiance thermique changeante : chaleur et humidité dans la cuisine, froid dans le local poubelles...
- Espace confiné.
- Contrainte visuelle : éclairage artificiel.
- Travail en station debout, piétinements.
- Port de charges.
- Risque de chutes sur sol glissant.
- Risque de brûlures, de coupures, d'électrocution et de projections oculaires.

CETTE FICHE DE POSTE N'EST AUCUNEMENT LIMITATIVE, ET DE CE FAIT, PEUT EVOLUER

FICHE DE POSTE EDUCATEUR (TRICE) DE JEUNES ENFANTS (EJE)

Intitulé du poste

Métier : Educateur (trice) de jeunes enfants (EJE).

Qualification requise : Diplôme d'Etat d'éducateur (trice) de jeunes enfants.

Liaison hiérarchique : sous l'autorité de la directrice de la structure multi accueil.

Liaison fonctionnelle : Auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, stagiaires, agents d'entretien, cuisinier, ...

Missions

L'EJE intervient dans un cadre éducatif, préventif et relationnel auprès des enfants accueillis.

Il favorise le développement moteur, affectif et intellectuel de l'enfant.

Il stimule et coordonne au quotidien l'action éducative de l'équipe.

L'EJE participe à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Il est le garant de l'application de ce projet au quotidien.

Missions permanentes

Auprès des enfants :

L'EJE identifie et répond aux besoins des enfants en collaboration avec l'équipe. Dans le cadre du projet pédagogique, il développe des pratiques d'accueil et d'accompagnement des enfants. Il organise et anime des activités au sein de la SMA en respectant les capacités et le développement psychomoteur de chaque enfant. Il veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.

Auprès des parents :

L'EJE est à l'écoute des parents. Il reconnaît et facilite leur place au quotidien. Il les soutient si nécessaire dans leur rôle éducatif, tout en respectant leurs places.

L'EJE transmet aux familles les informations relatives à leur enfant : transmissions, développement...

L'EJE est force de propositions pour des projets à court, moyen et long terme en lien avec la direction.

Il assure la coordination pédagogique et la cohérence du projet éducatif sans intervenir dans le management général.

Missions ponctuelles

- Participer à l'aménagement de l'espace.
- Déterminer les besoins en matériel pédagogique, en lien avec l'équipe et en accord avec l'encadrement.
- Organiser et animer des sorties, manifestations, évènements...

- Participer aux réunions avec l'encadrement et l'équipe.
- Accompagner l'acquisition des compétences professionnelles des stagiaires.

COMPETENCES REQUISES	QUALITES REQUISES
<ul style="list-style-type: none"> - Savoir créer les conditions d'accueil et d'échange avec les enfants et parents. - Savoir concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique. - Savoir repérer et analyser les besoins de chaque enfant et élaborer les réponses appropriées de façon individuelle dans le collectif. - Savoir articuler sa pratique dans une équipe pluri professionnelle pour une cohérence autour d'un projet. - Être capable de remettre en question sa pratique professionnelle. - Respecter la confidentialité et le secret professionnel. - Maîtrise des outils bureautiques pour l'élaboration de projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme, créativité. - Patience, tolérance. - Disponibilité et ponctualité. - Travail en équipe. - Capacités relationnelles, d'adaptation et d'écoute.

Fiche technique snoezelen

La Meilleure façon de travailler c'est avec le regard, les mains derrière le dos.

I) Définition :

1) 3Axes :

- Sensorialité.
- Relation.
- Détente.

2) Un espace :

- C'est un espace multisensoriel mais pas trop de stimulation en même temps.
- Espace contenant, confortable et sécurisant.
- Avec du matériel.
- Avec d'interaction.

3) Snoezelen :

- Une approche bienveillante.
- Une philosophie du prendre soin.
- Une rencontre avec une personne là où elle en est (au niveau sensoriel, moteur, cognitif...).
- Une approche du savoir être et non du savoir-faire.

4) L'objectif est de laisser faire l'enfant. Pas de stimulation, NON à l'éveil ! l'enfant fait seul ! sous la protection de l'adulte. OUI à la prise d'initiative de l'enfant, à la liberté.

Il ne faut pas utiliser snoezelen quand l'enfant est en crise, il n'en tirera pas les bénéfices escomptés mais quand il va bien (notion de prévention). Plus on nourrit un état de détente moins on encourage un état de mal être.

On part du sensoriel car il est à la base du développement. Les sens deviennent au centre de l'échange, de la communication.

L'enfant est : sensations, émotions, instant présent, communication verbale.

L'adulte est : mental, anesthésie (peu d'émotion), gestion du temps, langage.

L'objectif est de se mettre au niveau de l'enfant donc mettre en avant la communication non verbale (importance du regard), sensation, émotion, instant présent !

Contenance et sécurité pour pouvoir explorer. Initiative de l'enfant : l'adulte doit observer, encourager mais ne pas faire à sa place.

II) L'apport des neurosciences :

Les apprentissages fondamentaux se font dans la sphère sensorielle (voir pyramide) et ils permettent les apprentissages secondaires (scolaires).

Plasticité cérébrale.

Périodicité cérébrale sensible.

Confirmation que l'apprentissage est plus efficace si :

- Bonnes conditions d'attention.
- Par l'initiative de l'enfant.
- Par le jeu.
- Grâce à des retours d'information.
- Par petites séquences répétées.

III) La séance :

1. Avant la séance :

Préparer la salle et le matériel (chez les bébés une lampe et une balle suffisent) Il faut se déconnecter du mouvement global au sein de la crèche (pièce isolée). Créer un espace accueillant privilégiant les stimulations vestibulaires, vibratoires et tactiles (comme dans le ventre de sa mère).

Toujours au même endroit (idéalement avec un plan d'installation pour toujours mettre les choses à la même place).

Avant de faire une séance l'adulte doit expliquer (image de la salle pour que l'enfant comprenne).

Snoez : vide, sas. L'espace doit être le plus neutre possible (chambre blanche).

Miser sur le confort (tapis couverture... idéalement blanc).

2. Pendant la séance :

Rappeler le cadre.

Rituel pour rentrer (chanson et tapis tactile pour mettre en condition).

Faire évoluer la séance en discriminant les différentes sensorialités (d'abord tactile, puis auditive...).

Echange (le moins possible dans le verbal).

Adulte « phare » rassurant, contenant.

Être présent (dans le corps, la tête et le cœur).

Imiter l'enfant pour créer de l'interaction (jeu du miroir).

Ne pas verbaliser (on peut prendre un temps pour échanger avec l'enfant après la séance (qu'est-ce qu'il a aimé)).

Que des intentions mais pas d'objectif.

3. Fin de séance :

La fin de la séance ne doit pas être trop brutale sinon les bénéficiaires sont aussitôt balayés (retour au groupe, transition, comme un réveil).

Rituel de fin (chanson réveil moteur doux).

Accompagner jusqu'au retour au groupe.

Fiche d'observation (connaître les préférences sensorielles).

Restituer aux collègues et parents.

IV) Les propositions sensorielles :

1. Propositions visuelles :

- **Colonne à bulles**
- **Projecteur**
- **Table lumineuse (avec une caisse et une guirlande led)**
- Fibre optique
- Lampe à lave

2. Propositions kinesthésiques :

- **Hamac**
- **Matelas gonflable**
- Matériel lesté (avec du sable)
- Matériel à eau
- Balles rebondissantes

3. Propositions tactiles :

- **Chaufferette, bouillotte**
- **Glaçons plastiques**
- **Matos vibrant**
- **Balles tactiles**

4. Propositions auditives :

- Kit audio
- **Musique Zen**
- Sons de la nature
- **Instruments de musique (bol tibétain, hang, gong, océan drum, boîte à tonnerre...)**

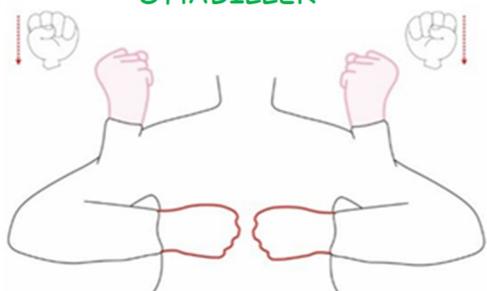
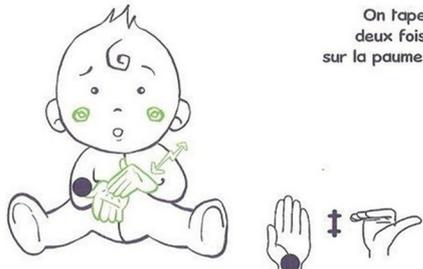
5. Propositions gustatives :

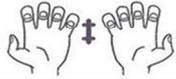
- Peut se faire à d'autres moments ou en rituel

6. Propositions olfactives :

- Eau florale...

Le livret des signes

<p style="text-align: center;">BONJOUR</p> <p>On écarte la main de la bouche vers l'avant, comme pour saluer.</p> 	<p style="text-align: center;">MERCI</p> <p>On écarte la main de la bouche vers le bas.</p> 
<p style="text-align: center;">JOUER</p> <p>On garde les mains avec les paumes orientées vers soi en faisant deux cercles.</p> 	<p style="text-align: center;">CHANGER</p> <p>L'ensemble des deux mains pivote.</p> 
<p style="text-align: center;">PAPA</p> <p>On ouvre et referme l'index sur le pouce, deux fois mais sur le côté de la bouche pour ne pas confondre avec le signe de l'oiseau. PERE : une fois.</p> 	<p style="text-align: center;">MAMAN</p> <p>On tapote 2 x le coin de la bouche avec l'index.</p> 
<p style="text-align: center;">S'HABILLER</p> 	<p style="text-align: center;">ENCORE</p> <p>On tape deux fois sur la paume.</p> 

<p>EN COLÈRE</p>  <p>On fait semblant de griffer la poitrine, les deux mains en même temps et vers le haut, et on fronce les sourcils.</p> 	<p>CONTENT</p>  <p>On fait un cercle sur la poitrine et on sourit.</p> 
<p>TRISTE</p>  <p>On fait semblant de se griffer le visage, de haut en bas, en ayant l'air triste. Une fois.</p> 	<p>PEUR</p>  <p>On tape deux fois sur la poitrine, doigts écartés avec une expression du visage.</p> 
<p>MANGER</p>  <p>On fait le mouvement de manger en pointant la main avec les doigts joints vers la bouche, deux fois.</p> 	<p>BOIRE</p>  <p>On mime l'action de boire.</p> 
<p>CACA</p>  <p>On fait toucher le bout de l'index sur le cou, deux fois.</p> 	<p>PIPI</p>  <p>On tape deux fois le pouce sur la poitrine.</p> 

DOUDOU



GÂTEAU

On fait deux petites tapes sur la joue.



CHANTER

On éloigne la main de la bouche en agitant les doigts.



On rapproche la main de l'oreille, en penchant sa tête sur le côté et en fermant les yeux.

DORMIR



On tape la paume droite dans la gauche puis la paume gauche dans la droite, en écartant les coudes.

RANGER



HISTOIRE

On fait toucher les index et les pouces et on écarte les coudes en veillant les poignets.



AVOIR MAL

On fait tourner les pouces l'un autour de l'autre, comme un moulin.



INTERDIT

Taper l'index sur l'autre index.

